

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLÉE DÉLIBÉRANTE DE BUDGET ASSAINISSEMENT
N°13/26

Séance du 23 février 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-trois février à dix-neuf heures, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire Bernard DEVOUCOUX,

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
15	11	12
		Pour : 0
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etaient présents :

M. BOUZIN Jean-Marc, M. BURLLOT Jean-François, M. CROCHET Didier, M. DEVOUCOUX Bernard, Mme GOYET Béatrice, M. JAFFUEL Sylvain, M. MAGERAND Patrick, Mme MARTINS Christine, Mme MURE Aurélie, Mme RICHARD Sylvie, Mme RONDEPIERRE Frédérique

Procurator(s) :

Mme BARBECOT Catherine donne pouvoir à Mme RICHARD Sylvie

Etai(en)t absent(s) :

M. de LARMINAT Pierre, M. SEIDLER Mickaël

Date de la convocation
10 février 2026

Etai(en)t excusé(s) :

Mme BARBECOT Catherine, M. HOUBÉ Pierre

Date d'affichage
__/__/__

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

A(ont) été nommé(es) **secrétaire(s) de séance :**

Mme MURE Aurélie

et publication du
__/__/__

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026

L'Assemblée Délibérante, réunie sous la présidence de Bernard DEVOUCOUX, Maire

vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2026 :

Investissement

Dépenses : 168 651,82

Recettes : 168 651,82

Fonctionnement

Dépenses : 79 759,68

Recettes : 79 759,68

Pour rappel, total budget :

Investissement

Dépenses : 168 651,82 (dont 0,00 de RAR)

Recettes : 168 651,82 (dont 0,00 de RAR)

Fonctionnement

Dépenses : 79 759,68 (dont 0,00 de RAR)

Recettes : 79 759,68 (dont 0,00 de RAR)



Le Maire, DEVOUCOUX Bernard

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Le Maire, et le(s) secrétaire(s) de séance.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Broût-Vernet

le(s) secrétaire(s) de séance

IV - ANNEXES	IV
ARRÊTÉ ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents: 13
Nombre de suffrages exprimés : 14
VOTES - Pour :
Contre :
Abstentions :

Date de convocation : 10/02/2026

Présenté par le Maire ,
A Broût-Vernet, le 23/02/2026
le Maire ,
Délibéré par l'assemblée le Conseil Municipal réunie en session Ordinaire
A Broût-Vernet, le 23/02/2026

Les membres de l'assemblée délibérante du Conseil
Municipal,



Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture, le
____/____/____, et de la publication le ____/____/____

A Broût-Vernet, le ____/____/____

IV - ANNEXES	IV
ARRÊTÉ ET SIGNATURES	D
